

Association des habitants du quartier de la Tambourine, AQT
Association des parents d'élèves de la Tambourine/Vigne-Rouge, APET

Université de Genève
Fondation immobilière de la ville de Carouge,
Commune de Carouge

Carouge, 23 mars 2014

Observations des Associations des Habitants et des Parents d'élèves de la Tambourine, Vigne-Rouge et Grand-Pièce à Carouge.

Concerne :
Concours d'urbanisation de la parcelle dite de l'Université

Les associations mentionnées ont assisté avec beaucoup d'intérêts à la séance d'information à laquelle la Ville de Carouge et les deux copropriétaires de la parcelle, Université de Genève et Fondation immobilière de la ville de Carouge, les ont invitées le 12 mars passé.

Bien que les intentions des propriétaires et de la Commune sont encourageantes et laissent entrevoir un futur quartier de grande qualité, nous devons rester vigilantes pour que sa réalisation soit à la hauteur de ces promesses. Nous n'avons pas besoin de souligner que les mauvaises expériences vécues à la Tambourine ces dernières années autour d'un PLQ toujours pas révisée nous ont rendu prudentes.

Par contre, l'engagement pour notre quartier à travers les discussions menées avec les autorités et les échanges avec les professionnels, architectes, ingénieurs et urbanistes, nous ont fait acquérir une certaine compétence et expertise.

Dès lors, nous souhaitons non seulement faire partie du jury que sera mis en place pour choisir le projet, mais vous transmettre par la présente un certain nombre d'observations, qui pourraient être annexées au cahier des charges, base du futur concours.

1. Intégration

Il est primordial que le nouvel ensemble qui sera construit à proximité de la Tambourine et des immeubles de la Grand-Pièce, soit pensé comme une prolongation avec et en complémentarité de notre quartier. **Les participants au concours doivent être clairement informés sur l'état de la situation actuelle de notre quartier.** En principe, le résultat de la révision du PLQ-Tambourine est connu, mais avant d'être approuvé, l'étude de l'aménagement extérieur, dont la construction d'un bâtiment avec un équipement publique/communautaire, ne peut être entreprise. Il est possible que les deux concours – aménagement Tambourine et parcelle universitaire – se déroulent en partie en parallèle. Cette éventualité doit être gérée avec beaucoup de prudence et de doigté. Il a été déjà dit lors de la soirée d'information, que la Tambourine ne doit être délaissée au détriment du nouvel ensemble. Les deux doivent avoir leur caractère propre mais se compléter plutôt que de se concurrencer. Il y a clairement un axe de circulation piéton à penser entre les deux futurs places qui seront créées, pour unir la parcelle Tambourine à celle du nouvel ensemble.

2. Equipement public et commerces

Sur notre place centrale nous avons besoin de locaux ouverts au public : café (associatif?), espaces pour les associations, etc., par contre, si dans le nouvel ensemble sur la parcelle de l'Uni était prévu une grande enseigne (food/non-food) avec 1000m², notre quartier pourrait se satisfaire avec l'un ou l'autre petit commerce plus spécialisé.

D'autre part, plutôt que de construire de grands espaces/constructions de sport, Carouge-sud a besoin d'une piscine couverte, complétant ainsi les salles de gym existantes dans les écoles primaires.

3. Mobilité

Le nouvel ensemble doit être conçu de sorte qu'aucun véhicule motorisé puisse traverser le quartier et que les voitures ne circulent pas en surface de la parcelle. Les garages souterrains doivent se situer en sous-sol des immeubles, pour éviter que les couvercles en béton des garages réduisent inutilement les espaces en terre pleine.

La mobilité douce, piétons et deux-roues, doit être garantie entre le nouveau quartier à construire et les ensembles déjà construits. Les zones piétonnes ne sont pas un privilège des centres-villes marchands, mais doivent être planifiées dès le début dans Carouge-sud.

Nos quartiers font maintenant partie de la ville, du centre urbain, il faut en conséquence appliquer le coefficient le plus sévère en ce qui concerne le nombre de stationnement par appartement. L'accès aux Transports Publics (avec fréquence urbaine!) est garanti, la FULE ne devrait donc plus réserver des places de parking à ses étudiants.

4. Densité

Nous avons besoin de logements, mais des logements bénéficiant d'une grande qualité de vie. La Tambourine a vécu une très mauvaise expérience dans le sens où l'intervention des habitants des villas sur la commune de Veyrier a fait diminuer les gabarits des immeubles d'habitations. Conséquence : on a dû construire un immeuble supplémentaire pour pouvoir garantir le nombre de logements initialement prévu, mais en perdant de l'espace libre au sol. Nous demandons que les copropriétaires sachent cette fois-ci mieux défendre la qualité de l'habitat face aux exigences excessives de quelques propriétaires de villa.

5. Espaces verts

Actuellement la Tambourine bénéficie d'un espace vert de détente et de jeu sur la parcelle de l'Uni, l'Agora. Bientôt les habitants pourront planter des choux et autres tomates dans un espace attenante de l'Agora (les jardins urbains). Nous sommes reconnaissants aux propriétaires de nous offrir ces possibilités. Dans le nouveau projet d'urbanisation, il sera peut-être nécessaire de reconsidérer l'emplacement, mais nous souhaitons qu'il soit possible, aussi dans le futur, d'avoir des espaces de jeu et de jardinage, de mini-terrains de sport et, pourquoi pas des emplacements pour des ruches et un poulailler (proche de la zone de forêt). Il est certain, vu le nombre croissant d'enfants dans le quartier, que l'espace de jeux qui leur est dévolu devra être revu et développé en conséquence.